

Janvier 2015

A T T E S T A T I O N

(à compléter obligatoirement et à joindre à la déclaration)

Je soussigné (e)

Représentant l'association :

Déclare sur l'honneur :

- *n'emprunter aucune route à grande circulation (RGC),
- *emprunter la (ou les) RGC listées ci-dessous, sur une distance de

J'atteste, par ailleurs, que cette manifestation est conforme aux dispositions des arrêtés ministériel* et préfectoral* relatifs aux interdictions de manifestations sportives sur les RGC à certaines périodes de l'année 2015

Le Mans, le
(signature)

** rayer la mention inutile*

** consulter la carte des RGC, le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009 modifié*

** consulter l'arrêté ministériel du 19 décembre 2014 et l'arrêté préfectoral du 24 février 2015*